

Extrait des actes du colloque des 30 ans de l’association « Autorité, Responsabilité, Ethique » :
L’évolution de la société interroge les notions d’autorité et de responsabilité.
Comment les travailleurs sociaux sont-ils interpellés sur le plan éthique ?
Dans le cadre de l’intervention sociale collective, le TSG offre-t-il une réponse possible ?

LES PRATIQUES D’INTERVENTION SOCIALE

L’approche axée sur l’empowerment ou développement du pouvoir d’agir, cherche en service social à soutenir les personnes dans leurs démarches pour se procurer le pouvoir dont elles ont besoin, par l’exploration de leurs compétences expérientielles. La pratique professionnelle qui en découle implique que les intervenants soient au clair avec les principes suivants :

- Une relation de type partenarial avec l’usager
- Une intervention centrée sur la mobilisation des capacités de celui-ci
- Un objectif de travail visant la personne et visant son environnement
- Un postulat de départ : considérer les usagers comme des sujets actifs plutôt que comme des bénéficiaires d’aide
- Une approche des problèmes sociaux comme étant liés à une situation que les personnes vivent comme écrasante voire oppressante.

L’EMPOWERMENT : LE CONCEPT

L’intervention aura pour but d’aider la personne à développer par l’intermédiaire d’actions concrètes, le sentiment qu’il lui est possible d’exercer un plus grand contrôle sur les aspects de sa réalité psychologique et sociale importants pour elle. C’est la mise en route d’un processus continu de contrôle sur une ou plusieurs dimensions de sa vie. La modification de la relation de pouvoir de l’individu avec l’intervenant et la modification de la relation de pouvoir de l’individu avec son environnement sont donc simultanément visées.

Sur la question du pouvoir professionnel, celui-ci est communément admis comme pouvoir lié à l’expertise de l’intervenant. L’effet de cette asymétrie dans la relation professionnelle maintient l’usager dans une position de dépendance. L’empowerment viserait non à méconnaître les compétences de l’intervenant, mais à travailler précisément à accroître le pouvoir des usagers et leurs capacités à être actifs dans la relation d’aide. Les impératifs sont les suivants : partage, confiance, collaboration, définition par l’usager de la difficulté à résoudre, identification de ses capacités et de ses points forts qu’il s’agira de développer, implication active de sa part dans le processus de changement.

LE PROCESSUS D’EMPOWERMENT

Le pouvoir c’est de transformer un choix en une décision. Le pouvoir c’est de décider pour agir. Le processus d’empowerment repose donc sur le développement d’une capacité de choisir, d’une

capacité de décider en fonction du choix et in fine d’une capacité d’agir en fonction de sa décision.
Ce processus se développe sur quatre plans :

- **La participation** : La personne va parvenir à différents stades successifs de participation : d’abord elle bénéficie passivement de la situation d’aide, puis elle commence à travailler sur les hypothèses de travail qui lui sont faites, puis elle élabore et s’engage dans son propre projet. Devenue actrice, elle exerce du pouvoir sur les facteurs qui influencent sa vie.
- **La compétence technique** : Le plus souvent la mise en œuvre d’actions concrètes nécessite l’acquisition progressive de connaissances techniques et pratiques.
- **L’estime de soi** : Les représentations négatives intériorisées dans l’expérience de développement personnel constituent des obstacles indirects qui doivent être surmontés. Elle se traduit par un travail d’auto-reconnaissance de son identité, puis de ses compétences, ce qui va ouvrir la possibilité de reconnaissance de soi par les autres.
- **La conscience critique** : Elle fait référence aux travaux de Paolo Freire qui la définit comme une dynamique réciproque action-réflexion. Ce cheminement commence par le développement d’une conscience collective (la personne n’est pas la seule à avoir ce problème), puis d’une conscience sociale (les problèmes individuels et les problèmes collectifs sont influencés par la manière dont la société est organisée), puis celui d’une conscience politique (la solution des problèmes sociaux passe par une action de changement social).
La conscience critique repose sur la capacité de questionnement (voire de remise en cause), elle encourage les individus à trouver leurs propres réponses, et leur positionnement en tant que citoyen.

Le processus d’empowerment n’est pas linéaire mais plutôt multidimensionnel et systémique, les éléments étant en constante interaction dynamique. Il requiert une situation interactive, du temps et un objectif qui a de la valeur pour la personne et le professionnel.

PRATIQUE ET EMPOWERMENT : LE DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D’AGIR (DPA)

Il fait référence à un phénomène plus ou moins spontané, observable aussi bien au niveau individuel qu’au niveau collectif. Il désigne le passage entre une situation générant un sentiment d’impuissance réelle ou supposée et une situation permettant l’exercice d’un contrôle sur celle-ci.

Julian Rappaport définit le DPA (1987) comme un processus, un mécanisme par lequel les personnes, les organisations et les collectivités développent un contrôle sur ce qui est important pour elles.

Cette possibilité d’exercer plus de contrôle sur ce qui est important pour soi, ses proches et la collectivité à laquelle on s’identifie repose sur quatre dimensions liées entre elles :

- Le développement de savoir-faire et de compétences,
- L’augmentation du sentiment d’efficacité personnelle,
- Le développement d’une conscience critique,
- L’expérience collective.

Les ouvrages qui traitent du développement du pouvoir d’agir des personnes sont issus d’auteurs québécois dans les années 1980-90 et plus récemment d’auteurs français dans les années 2000. Pour que les intervenants puissent s’approprier cette démarche, ces auteurs praticiens et / ou chercheurs insistent sur quatre conditions :

- Le fait de considérer l’expérience comme une source majeure dans l’apprentissage et l’émancipation des personnes
- La nécessité pour les professionnels de repenser la question de leur pouvoir, et notamment celui lié à l’expertise
- Le soutien au développement d’une conscience critique permettant à l’usager de s’interroger sur les obstacles rencontrés et sur la manière de les dépasser ou encore de pouvoir remettre en question ce qui apparaît généralement comme une évidence (pour lui ou pour le professionnel)
- La prise en compte simultanée des différents contextes dans lesquels se déroule l’intervention, et des différents enjeux (de la personne, de l’intervenant).

Cette démarche centrée sur le DPA implique donc un changement de perspective dans la manière de comprendre les problèmes sociaux, de penser le pouvoir professionnel, et de mobiliser les potentialités et les acquis de l’expérience des personnes. L’intervention professionnelle met en œuvre des rapports de pouvoir conçus comme des interactions permettant aux usagers de comprendre et d’agir.

Date : Septembre 2022

Bibliographie :

VALLERIE Bernard (Sous la direction de) - Interventions sociales et empowerment (Développement du pouvoir d’agir), Editions l’Harmattan, 2012.